



## Etude

# Etude de faisabilité d'une installation en agriculture

***Accompagner les candidats dans la réflexion et la formalisation de leur projet d'installation***

### Public :

Candidat à l'installation en agriculture souhaitant ou non bénéficier des aides publiques d'Etat à l'installation.

### Objectifs :

Clarifier ses objectifs. Avoir tous les éléments pour choisir et décider. Réaliser les démarches administratives et élaborer l'étude Plan de Développement d'Exploitation (PDE) présentée en Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) pour l'agrément du projet, en vue de l'obtention des aides publiques à l'installation.

### Bénéfices :

Analyse approfondie du potentiel de l'exploitation à reprendre ou de la société à intégrer. Approche globale permettant d'évaluer les conséquences du projet sur tous les aspects (structurels, techniques, économiques, financiers, humains...). Evaluation de la viabilité du projet pour minimiser les risques.

Les  
+

- Equipe de conseillers d'entreprise expérimentés, neutres et indépendants.
- Méthodologies et références reconnues.
- Equipe de conseillers spécialisés en appui.
- Relation avec l'ensemble des partenaires intervenants dans le cadre de l'installation (DDT, banques, centres de gestion...).

## ▲ **Méthode de travail :**

Entretien avec le candidat sur l'exploitation reprise, pour clarifier ses objectifs.  
Diagnostic des enjeux liés à la structure et au système de production, des marges de progrès et des ajustements nécessaires.  
Elaboration d'une simulation technico-économique et financière du projet sur 5 ans (traitement de plusieurs hypothèses si nécessaire). Vérification de l'atteinte des critères d'installation.

## ▲ **Livrables :**

Document intégrant le diagnostic et le projet d'installation, avec le ciblage des enjeux et les commentaires du conseiller, une synthèse du projet, le détail de l'étude prévisionnelle et le Plan de Développement Economique (PDE).

### **LES INTERVENANTS :**

Un conseiller d'entreprise de la Chambre d'Agriculture de la Loire : il accompagne le candidat dans l'élaboration de son projet jusqu'à la présentation en CDOA. Il fait le lien avec les conseillers spécialisés et les organismes partenaires (DDT, banques...).

### **TARIFS :**

Selon le catalogue des services actualisé chaque année.  
Pour les installations aidées, possibilité d'aides de la Région Rhône-Alpes à l'installation et de la Chambre d'Agriculture de la Loire.

#### **Nos Références**

- Une centaine de projets d'installation élaborés par les services de la Chambre d'Agriculture de la Loire et agréés en CDOA chaque année.

Pour renforcer son efficacité et sa réactivité dans les réponses qui vous sont apportées, votre Chambre d'Agriculture s'engage dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation.

## **Contact :**

Chambre d'Agriculture de la Loire  
42, Avenue Albert Raimond – BP 40050 – 42272 SAINT PRIEST EN JAREZ Cedex  
[www.terresdeloire.fr](http://www.terresdeloire.fr)

**Service : DEP**  
Novembre 2011

**Le conseiller d'entreprise référent**  
**Accueil téléphonique: 04 77 92 12 12**